

ROYAL FAYENBOIS TENNIS CLUB A.S.B.L.



SECTION BRIDGE

Président : Georges FASTREZ
Secrétaire : Jean-Marie DELVILLE

Liège, le 25 juillet 2019.

Chers membres du Fayenbois Bridge Club,

Chaque année, au milieu des vacances et avant le retour des championnats par carrés, nous venons vous demander de renouveler votre cotisation annuelle.

Comme la saison dernière, le montant reste fixé à 55 €. **Pour les membres actifs de la section tennis, le montant à payer est de 25 €.**

Nous vous demandons de bien vouloir verser cette somme avant le début du mois de septembre sur le compte financier suivant

A.S.B.L. RFTC/BRIDGE

BE73 0016 6350 7560

Vous pouvez profiter de cette occasion pour nous signaler une modification dans vos coordonnées (tél., gsm, mail, adresse...)

Comme par le passé, nous mettrons tout en œuvre pour que la saison de bridge 2019-2020 se déroule pour vous et votre club dans les meilleures conditions possibles.

Nous vous remercions de votre fidélité à et vous adressons nos meilleures salutations sportives.